



Le Mot du Maire

Chers administrés,

Une année de plus s'achève.

Espérons que la crise qui nous inquiète tous fasse une trêve. Nous devons regarder l'avenir avec sérénité et continuer à avancer.

La vie est un combat perpétuel ; plus que jamais nous devons rester unis et solidaires.

Dans le bourg nous avons eu la chance d'avoir deux jeunes journalistes Russes pour faire un reportage sur notre beau village ; l'occasion de faire un échange de culture ; CAMPS sera connu jusqu'en RUSSIE.

Que 2014 vous apporte à toutes et à tous joie, bonheur et santé.

Bonnes Fêtes de fin d'année.

Le Maire, Jean PESTOURIE

Mouvement du Personnel Communal

Pour répondre au nouveau rythme scolaire, Madame Cécile MERLING a vu son poste d'adjoint d'animation territoriale passer de 3h15 à 8h40. Cela lui permet d'assurer la surveillance scolaire du mercredi matin et les activités péri-scolaires de 15h 45 à 16 h 30 tous les jours pour le plus grand bonheur des enfants. Une réforme qui s'est bien déroulée sur la commune compte tenu du nombre réduit d'élèves et des infrastructures mises à leur disposition.

Pour préparer la saison estivale et répondre à un accroissement d'activité, le contrat de Madame Christine Couderc est passé de 28 à 35 heures pour la période du 15 avril au 14 octobre. Suite à la formation d'initiation à la gestion d'une bibliothèque qu'elle a effectué auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt elle accueille les scolaires (par demi-groupes) tous les mardis au Point Lecture.

Tarification Eau

Concernant les tarifs du Réseau d'eau potable pour la facturation 2015 (consommation d'eau de 2014 et abonnement 2015), le Conseil Municipal a décidé de :

- maintenir le tarif d'abonnement 1^{er} compteur : 50,00 €
- maintenir le tarif d'abonnement 2^{ème} compteur : 34,00 €
- maintenir le tarif du m³ d'eau potable : 0,70 € le m³.

Tarification Assainissement

Concernant les tarifs du Réseau d'assainissement pour la facturation 2015 (consommation d'eau assainie de 2014 et abonnement de 2015), le Conseil Municipal a décidé de :

- maintenir le tarif d'abonnement : 50,00 €
- maintenir le tarif du m³ d'eau assainie : 0,70 € le m³.

Tarification Enlèvement des Ordures Ménagères

Concernant la fixation de la part du Service d'Enlèvement des Ordures Ménagères restant à la charge des usagers, le Conseil Municipal a décidé de maintenir à partir de la somme globale fiscalisable du service d'enlèvement des ordures ménagères les taux à appliquer pour l'année 2014 soit : 60 % à répartir par le service des impôts auprès des contribuables de la communes, 40 % à garder à la charge de la Commune, en plus des autres frais de gestion du service facturés par le SICRA.

Taux des contributions directes

Les Taux demeurent inchangés :

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par le CM	Produit voté
Taxe d'habitation	233 700 €	11.57 %	27 039 €
Taxe foncière – propriétés bâties	678 300 €	9.20 %	62 404 €
Taxe foncière – propriétés non bâties	27 500 €	24.52. %	6 743 €
Cotisation Foncière Entreprise	580 700 €	29.06 %	168 751 €
TOTAL			264 937 €

Diagnostic ERP

Le diagnostic ERP portant sur l'accessibilité des établissements recevant du public a été finalisé et approuvé en séance du Conseil Municipal le 27 septembre. Les bâtiments communaux suivants ont été contrôlés : Eglises, Ecole, Mairie, Restaurant du Lac, Salle des Fêtes, salle de réunion, Accueil et Bâtiment sanitaire Camping). Des aménagements seront à prévoir. Ils seront échelonnés en fonction de leur priorité et de leurs coûts. Le diagnostic a été réalisé par le bureau d'études Qualiconsult de LIMOGES pour un montant de 897,00 € TTC pour la Commune de CAMPS –ST-MATHURIN.

Aides communales

En 2013, 5 184,50 € d'aides communales ont été attribuées. Elles ont été réparties comme suit :

- 3 476,00 € pour l'amélioration du cadre de vie, soit 10 dossiers
- 1 200,00 € pour l'économie d'énergie, soit 3 dossiers
- 108,50 € pour l'aide aux voyages scolaires soit 2 dossiers

Travaux de voirie, Année 2013

Pour l'année 2013, l'entreprise COLAS a été retenue pour exécuter les travaux suivants :

Enrobés :

- Voie communale de Thalamet (de la RD 13 à l'entrée du Village)
- Entrée du village de Thalamet (longueur 160 m)

Entretien voirie :

- Chemin Rural du Randal au Quié – de la RD13 au village du Quié
- Village du Quié (village et antenne maison secondaire)
- Chemin rural de Lapeyre (de la RD41 à la D8) pour un montant de 80 503,05 HT, soit 96 281,64 TTC à la charge de la commune. Somme totale à laquelle il convient de déduire la subvention du Conseil général pour un montant de 11 356,00 €.

L'entreprise FORETNEGRE de Saint-Privat pour la réalisation des travaux d'empierrement pour un montant de 43 415,00 HT, soit 51 924,34 T.T.C.

Les travaux d'empierrement réalisés sont les suivants :

– Piste forestière de la Voie communale de la Bissière à la RD 13

- Piste forestière de Tonde (longueur de 600 m)

– Cimetière de St Mathurin vers Mayance (longueur 700m)

-Chemin rural de Lapeyre (longueur de 140m)

- Travaux d'empierrement et d'élargissement du chemin rural de Négrevergne effectué par Mr GONZALES Sébastien pour un montant de 3 080,00 HT, soit 3 683,68 T.T.C

Camping de la Châtaigneraie

Le site internet du camping est en ligne depuis le printemps (adresse : www.correze-camping.fr)

Il a permis d'effectuer des réservations directes via internet et a contribué à développer l'image de marque du camping et de la commune. La Centrale de réservation Chalets Découvertes a elle aussi innové en proposant un module de réservation en ligne. Ces outils permettent aux internautes d'effectuer leurs réservations à tout moment, et de connaître les disponibilités tout en ayant un aperçu de leur futur lieu de villégiature.

Les chalets n°20 à 24 (4 à 5 personnes) ainsi que les chalets n° 25 à 28 (6 personnes) ont été équipés de téléviseurs écran plat avec sortie USB. Cet investissement répond à une large demande des vacanciers notifiée sur les questionnaires de satisfaction. La SARL DUCROS a été retenue avec un montant de 2 992,07 HT, soit 3 578,81 TTC.

Afin de compléter l'équipement des chalets 6 personnes, 4 Fours ont été achetés pour un montant de 426,30 H.T, soit 505,59 .T.T.C

Au niveau de la prestation offerte, des alèses lavables ont été achetées en remplacement de celles jetables (plus onéreuses et non recyclables).

A l'inverse et par mesure d'hygiène des oreillers jetables ont remplacé les anciens (délicats et onéreux à l'entretien)

Deux saisonniers à 32 h/semaine ont été recrutés cette année en complément du poste d'animation. Cela a permis d'effectuer un roulement pour les animations en soirées (pot d'accueil, soirée Loto et soirée pétanque), d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture du chalet de 8 h à 12h et de 14 h à 19 h tous les jours, d'assurer les changements des samedis.

(le camping a affiché complet les trois premières semaines d'août) et enfin de proposer une expérience professionnelle aux saisonniers recrutés.

Le Conseil Municipal a fixé la grille tarifaire 2014 en limitant au maximum les augmentations et en privilégiant les Séjours Malins (15 jours). Il est à noter sur la saison 2013, une augmentation des séjours d'une durée de 15 jours et un regain d'intérêt pour les mini-chalets.

Ouverture de la Pêche à l'Étang du Moulin

L'ouverture de la Pêche à l'étang du Moulin pour la saison 2014 aura lieu du Samedi 8 Mars au dimanche 21 septembre. Les cartes communales de pêche seront en vente à la Mairie de Camps. Nous vous rappelons que le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites. Les tarifs demeurent inchangés, soit Carte Annuelle Adulte 25 €, Carte Annuelle Enfant (12-16 ans) 5 € et carte à la journée 3 €.

Inscription des chemins Ruraux Au PDIRP

2 Projets de circuits sont à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées de la Corrèze.

L'un est porté par le Comité Régional Equestre du Limousin pour un circuit de randonnées sur plusieurs communes.

L'autre est mené par l'Office de Tourisme de la Xaintrie pour un circuit commun avec la Commune de Mercoeur nommé entre « terre et eaux ».

La compétence randonnée ayant été transférée à la Communauté de Communes, il convient d'obtenir son accord lors du prochain Conseil Communautaire.

Hôtel Restaurant du Lac

Une première année d'exploitation pour Madame Joanna TROPPER et Monsieur WALTER Gérard installés depuis novembre 2012. Une clientèle qui se fidélise de jour en jour et des souhaits des gérants d'augmenter la qualité de la prestation offerte.

Une location gérance libre pour une période de trois ans a été signée, renouvelable tacitement.

Les loyers ont été fixés de la manière suivante :

- du 01^{er} janvier 2013 au 31 mai 2013 : 590 € mois
- du 01^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013 : 717,60 € mois
- du 01^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 : 837,20€ mois
- à partir du 01^{er} janvier 2015 : 956,80 € mois

Travaux d'investissement :

- Equipement de télévisions pour les 10 chambres de la partie Hôtel afin de satisfaire une plus large clientèle. La SARL DAVID (Beaulieu Sur Dordogne) a été retenue avec un montant HT de 3 837,63 soit un montant TTC de 4 454,97 €.
- Remplacement de 2 lits (sommiers et matelas) pour les chambres d'Hôtel (devis retenu : LITERIMARCHE à Saint-Céré) d'un montant de 866,22 € HT, soit 1 034,00 TTC.

Plan Communal de Sauvegarde

- Elaboration du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

La Commune a établi son Plan Communal de Sauvegarde.

Sur la commune 1 risque majeur naturel est recensé : rupture de barrage, inondation. 4 risques secondaires sont

retenus : événements climatiques importants, risques sanitaires, transport de matières dangereuses, incendie de forêt.

Les moyens communaux ainsi que les personnes habilitées ont été recensés. Les fiches d'action et fiches d'instruction sont à votre disposition (consultables en Mairie, dossier P.C.S).

Autres Acquisitions 2013 T.T.C

- Armoire forte ignifugée pour le secrétariat de Mairie, par la Sté FABREGUE Duo, pour un montant de 3 061,28 HT soit 3 661,29 T.T.C.

- Panneaux de voirie :

- JPP Équipement pour un montant de 447,68 H.T soit 535,43 T.T.C

- Signaux Girod Auvergne pour un montant de 608,50 H.T, soit 727,76 T.T.C

- Congélateur pour le chalet d'accueil : LECLERC BIARS, pour un montant de 224,91 H.T, soit 269,00 T.T.C.

- Équipement mobilier de bureau chez VIKING DIRECT pour un montant de 518,52 H.T, soit 620,52 T.T.C

- Guirlandes de Noël chez SEDI, pour un montant de 324,00 H.T, soit 387,50 T.T.C

Lotissement de la Cère

- Rachat du terrain à bâtir (Lot n°3) de Mme et Mr TALANDIER Noël pour un montant de 3 797,50 €, auquel il convient de rajouter les frais de notaire d'un montant de 666,54 €.

Le Conseil Municipal lors de la délibération en date du 27/09 a décidé de fixer le tarif de revente à 3,50 € du m2. (superficie du lot : 1 085 m2)

Travaux d'investissements 2013 T.T.C, réalisés

- Installation d'une alarme à l'école par la SARL CHIRAC ÉLECTRICITÉ pour un montant de 2 947,03 H.T, soit 3524,65 T.T.C.

- Extension de l'alarme incendie à l'Hôtel du Lac par l'entreprise SARL C.O.A.E. Brive pour un montant H.T de 2070,22 soit 2 475,98 T.T.C

- Travaux au logement école : fournitures chez GEDIMAT- SARL LARROQUE pour un montant de 913,87 H.T soit 1 092,99 T.T.C

- Réfection de la rive zinc de l'école par l'entreprise SARL COUVERTURE DE LA CERE pour un montant de 1 823,60 HT soit 2 181,03 TTC.

- Remplacement des gouttières du bâtiment sanitaire du camping par l'entreprise SARL COUVERTURE DE LA CERE pour un montant de 1 840,00 HT, soit 2 200,64 T.T.C.

- Dissimulation des réseaux France Telecom à Saint Mathurin par les entreprises ORANGE pour un montant de 4 200,00 H.T (non assujetti à la T.V.A), SDEL pour 4 899,42 H.T, soit 5 859,71 T.T.C et le bureau d'études

SOCAMA pour un montant de 1 136,78 H.T , soit 1 359 ,59 T.T.C. Cette opération a été subventionnée par le Conseil Général (Direction de l'aménagement du territoire) à hauteur d'un montant de dépense de 8000,00 H.T au taux de 40 % soit une subvention de 3 200,00 €

- Renforcement de l'isolation des combles du Presbytère par la Société BDC PROTECT pour un montant de 1 529,09 HT, soit 1 636,13 T.T.C

Travaux d'investissements 2013 T.T.C, en cours de réalisation

- Réfection du crépis et du zinc de la cheminée côté cantine scolaire pour un montant de 3 150,00 € HT soit 3 767,40 € T.T.C

- Réalisation d'un caveau communal de 6 places au cimetière de St-Mathurin, par l'entreprise ESTRADE, pour un montant de 1 655,52 € H.T, soit 1 980,00 T.T.C

² – Reprise de l'étanchéité de la toiture de l'Hôtel Restaurant (côté cheminée de la grande salle) par la Sarl Couverture de la Cère pour un montant de 7 369,50 H.T soit 8 813,92 € T.T.C

Projet Éolien

Répondant à la volonté des collectivités de mettre en place une charte éolienne locale afin de proposer un cadre commun d'intention du développement raisonné et concerté de l'éolien sur le territoire du Canton de Mercoeur, le Conseil Municipal réuni le 28 juin 2013 a décidé :

- D'approuver l'ensemble des résultats de l'étude menée sur le territoire de la Communauté de Communes du canton de Mercoeur
- D'approuver la création d'une zone favorable à l'accueil d'éoliennes sur son territoire
- D'émettre un avis favorable à la mise en place de cette charte éolienne
-
-
- D'approuver les zonages et leur seuil de puissance respectif.

Après consultation faite par l'intermédiaire de la Préfecture, plus de la moitié des électeurs de la Section de Mazeyrat ont été favorables au projet de changement d'usage des parcelles en vue de l'implantation d'éoliennes.

Un mat de mesure démontable d'une hauteur de 80 mètres a été installé au lieu-dit Lascamps par la Société EOLFI..

Protection des captages

La mise en place des périmètres de protection autour du forage de « Rosier » est en phase d'étude.

L'enquête préalable a été effectuée sur la période du 23 septembre au 7 octobre inclus. 2 permanences ont été effectuées par le Commissaire enquêteur :

1 à la Mairie de Camps le 7 octobre et l'autre à la Mairie de St-Julien-Le-Pèlerin le 26 septembre.

Le dossier d'enquête publique est consultable en Mairie.

-la déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement et de dérivation des eaux et d'installation des périmètres de protection du forage de rosier
- l'autorisation d'utiliser de l'eau destinée à la consommation humaine, d'en assurer la production et la distribution par un réseau public.

Point Lecture

Ouverture au public tous les mercredis après-midi de 14h 30 à 16 heures et les samedis matins de 9 h30 à 11 h. Ouverture aux scolaires tous les mardis de 15h45 à 16h30. N'hésitez pas à consulter le site de la BDP à l'adresse suivante : <http://bdp.correze.fr/> pour choisir vos prochaines lectures.

Ce service est gratuit et ouvert à tous !

- Participation au Festival Coquelicontes le 26 mai avec le spectacle « Sweat Tracteur » de Jérôme Aubineau.

Un spectacle pétillant et de qualité, donné par un artiste généreux en présence d'un public conquis.

- Participation à Bibliothèque en Fête dont le thème était « L'art c'est vous ». En point d'orgue, la venue de la Cie Apartés qui nous ont présenté leur spectacle « Les parlottes ». Malgré la qualité du spectacle présenté, les flyers distribués dans les écoles du canton, il est à regretter le peu d'enfants présents.

- Participation au Prix des Lecteurs Corrèziens 2013-2014. 12 livres sont à votre disposition jusqu'au 7 janvier 2014. Il suffit d'en lire 3 au minimum et de donner votre avis en remplissant une grille d'évaluation. 12 lecteurs participent avec enthousiasme et échangeront leurs impressions lors d'une rencontre autour d'un café.

- Désherbage de 33 livres du fonds communal du Point Lecture (Livres qui ont été très peu empruntés)

- L'informatisation du point Lecture : le dossier sera soumis à la prochaine commission du Conseil Général le 8 janvier 2014.

Agenda 21

- Afin d'évaluer le premier programme Agenda 21 de la commune, un diagnostic a été réalisé par un agent de l'association le jeudi 28 novembre grâce à une grille d'évaluation et d'indicateurs. Les points suivants ont été abordés :

-Schéma du zonage d'assainissement (délibération et rapport d'étude)

- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau (rapport DDASS, analyses...)

- Rapport sur la qualité des rejets de (ou des stations) d'épuration

- Protection des captages (délibération)

- Diagnostic amiante (délibération, rapports...)

- Diagnostic accessibilité (si ERP de 1ère, 2ème, 3ème, 4ème catégorie ou appartenant à l'Etat)

- Mise en place du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

- Mise en place d'un PCS (Plan Communal de sauvegarde) et d'un DICRIM (Document d'information communale sur les risques majeurs)

- Performances de la commune en matière de tri sélectif
- Plans d'aménagement de bourg (délibération, étude, rapport...)
- Enfouissement des lignes téléphoniques
- Documents de présentation de la commune (plaquette, dépliant, cartes postales...)
- Documents remis aux nouveaux arrivants et aux touristes
- Liste des associations

Un deuxième programme Agenda 21 devra être élaboré en concertation avec la population et le Comité de Pilotage. Nous vous rappelons que chacun peut être acteur et rejoindre le Comité de Pilotage pour décider des prochaines priorités pour le développement durable local.



Ce que représentent nos déchets :

En 2012	Ordures ménagères	Collecte sélective	Verre	Encombrants
Tonnage commune	52 tonnes	9 tonnes	8 tonnes	13 tonnes
kg/an/hab commune	207 kg	38 kg	34 kg	50 kg
Tonnage total SICRA	2 938 tonnes	511 tonnes	427 tonnes	142 tonnes
SICRA kg/an/hab	243 kg	44 kg	37 kg	26 kg
Moyenne nationale kg/an/hab	299 kg	55 kg	36 kg	23 kg

Nos outils pour bien trier : **52** containers pour les ordures ménagères et **35** containers pour le tri sélectif sont à votre disposition sur la commune.

Vous trouverez au garage communal un Point d'apport Volontaire avec une colonne à verres (et 1 à St-Mathurin), 1 colonne à cartons, emballages, flaconnages, boîtes métalliques), ainsi qu'une colonne à journaux, papier.

Vous trouverez à la Mairie des collecteurs de piles usagées (ainsi que dans certains magasins et services du Sicra).

Des containers spécifiques sont installés aux déchetteries de Saint-Privat et d'Argentat pour tout ce qui est textiles, chaussures, piles et lampes « basse consommation ». Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie ou les composter (Les services techniques du Sicra vous proposent des composteurs.)

Enfin une benne à encombrants est installée par le SICRA au printemps et à l'automne.

Vous disposez d'une benne permanente à la station d'épuration. Elle est destinée aux habitants de la commune pour y déposer les encombrants ferreux (ustensiles en fer divers, gazinières, réfrigérateurs...) Les matelas et sommiers étant tolérés, Tous les autres encombrants sont exclus.

Les nouveaux habitants

La commune a vu arriver de nouveaux habitants en 2013 **Bienvenue à tous !**

- Mme TAURAND Danièle
- Mr MOURINHA Armand
- Mr PERCIOT Emmanuel
- Mme LOPEZ Rosa
- Mr et Mme THERS Laura et DUMAS Adrien
- Mr et Mme NEEFS Alfred
- Mr et Mme SALAVERT Philippe

Etat-Civil 2013

- Naissance : aucun
- Mariage : aucun
- Ils nous ont quittés cette année : Mme Marcelle DARSEZ, Mme Jeanne LAPEYRE veuve LAURENT, Mr Freddy PAULET, Mr Jean Joseph RIOL.

Moments Choisis de ces derniers mois



Jérôme AUBINEAU dans « Sweat Tracteur »
Festival **Coquelicot** le 26 mai



Animation Cirque RPI Mercoeur- Camps le jeudi 6 juin



Animations camping juillet



Cérémonie du 11 novembre



Concours de pêche



Cinéma en plein air Dimanche 4 Août « La Guerre des Boutons »



Pot accueil Camping



*Festival des Gorges Hurlantes
PAIKA, le 15 juin*



Rentrée scolaire, le mardi 3 septembre



*Fête du Bois et de la Nature
Spectacle de la CIE Les Effilochés*



Feu d'Artifice, le samedi 13 juillet



La vierge à l'enfant et Saint Mathurin après restauration

Manifestations à Venir

- Cérémonie des Vœux : le 4 janvier

A 20 heures à la Salle des Fêtes

- Quine des associations : le 25 Janvier

Organisée par le Foyer Rural, la Société de Chasse et le Club des Amis du Rocher du Peintre. A la salle des fêtes, à 20h30. Le ramassage des lots se fera dans chaque maison, le samedi matin.

- Soirée Trans Hurlantes : le 12 avril

- Organisé par le Foyer Rural

- Thé Dansant : le 4 Mai

- Organisé par Familles Rurales du Canton de Mercoeur

- Fête de Saint Mathurin : le 8 Mai

Commemoration du 8 Mai 1945

Messe à l'Eglise de Saint-Mathurin

Dépôt de la Gerbe aux monuments aux Morts

Apéritif offert par la Municipalité dans la cour de l'école

Grillades proposées par le Foyer Rural

- Soirée Coquelicot : fin mai

Organisée en partenariat entre la Commune et le Foyer Rural avec le Point Lecture et la BDP de la Corrèze. Cette année le spectacle sera ouvert au public mais aussi aux écoles du canton afin que chaque enfant puisse découvrir l'univers du conte.

- Festival des Gorges Hurlantes n° 9 : le 14 Juin

Organisé par le Foyer Rural, à la salle des fêtes, à partir de 21h. Concert semi-plein air. Programmation en cours d'élaboration.

- Kermesse des Ecoles du RPI : le 29 Juin

Organisée par l'Association des Parents d'Elèves du RPI Mercoeur - Camps,

Nombreux jeux pour les enfants, grands jeux, ...

- Soirée Feu d'Artifice à l'Étang du Moulin :

le 13 Juillet

Feu d'Artifice au dessus de l'étang du Moulin vers 22h30

- Fête Votive de Camps : le 19 juillet

Concours de Pêche à l'étang du Moulin à partir de 7h30

Concours de Pétanque à partir de 14h

- Fête de la Nature : le 20 juillet

Animations gratuites pour tous. Activités autour de la nature.

Spectacle - Toute la journée

- Atelier Danse tous les Mercredis Soirs (d'octobre à juin)

Organisé par Familles Rurales du Canton de Mercoeur.

Tous les amateurs de danse se retrouvent à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale.

- Soirée Cinéma en plein air : août

Programmation à faire.

Petit mémo des Associations

Notre commune compte 8 associations qui proposent une large palette d'animations tout au long de l'année.

Foyer Rural de Camps :

Président : M. BAC Serge

Tel : 05.55.91.51.28

Société Communale de Chasse :

Président : M. MONFREUX Vincent

Tel : 06.25.55.54.18

Club des Aînés" Les Amis du Rocher du Peintre "

Présidente : Mme BRIGES Danièle

Tel : 05.55.28.52.41

Association des Parents d'élèves du RPI

Mercoeur-Camps

Présidente : Mme JAMMET Lydie

Tel : 05.55.91.28.83

Association des Anciens Combattants

Président : M. NAUDET André

Tel : 05.55.28.72.91

Association Lung-Ta et Association Exaintriek

Président : M. MEERKERK Gérard

Tel : 05.55.91.05.56

Association Centre de Formation Culture et Gastronomie

Président : M. MOURINHA Armand

Tel : 06.13.14.41.80 – www.cuisiner-son-futur.fr

Comité régional de Tourisme Equestre

Président : M. SEGOL Guy

Tel : 05.55.28.50.09

Depuis début janvier 2013, l'Observatoire des associations du Conseil Général de la Corrèze répertorie et informe toutes les associations du département. Ce dispositif vous permet de gérer l'agenda de vos manifestations, de présenter votre association et d'effectuer vos demandes de subvention.

A compter de janvier 2014, les dossiers de demande s'effectueront exclusivement via ce portail :

www.associations.correze.fr

Ouverture du secrétariat de mairie

Secrétariat de Mairie de Camps Saint Mathurin :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi (les semaines impaires du calendrier) de 9 h à 11h

Infos Pratiques

Carte Nationale d'identité :

Vous souhaitez obtenir ou renouveler votre carte d'identité, voici la liste des pièces à fournir :

- 2 photos d'identité récentes (moins de 6 mois)

- 1 justificatif de domicile à votre nom (il peut s'agir d'un des documents suivant : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y.c téléphone mobile), certificat d'imposition ou de non-imposition, quittance

d'assurance pour le logement, titre de propriété ou
quittance de loyer.

- Le Formulaire de demande de CNI, complété et signé

L'ancienne carte d'identité est à restituer.

Inscriptions sur les listes électorales :

Les élections Municipales auront lieu les dimanches 23 et 30
mars, l'élection des représentants français au Parlement
Européen le 25 mai.

Vous pouvez vous rendre dans votre Mairie jusqu'au mardi
31 décembre pour vous inscrire ou effectuer votre inscription
en ligne sur le site :

[https : connexion.mon.service-public.](https://connexion.mon.service-public)



INVITATION

*Le Maire et son Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter
à participer au Vin d'Honneur
qui sera servi
à l'occasion de la Nouvelle Année :*

*Le Samedi 4 Janvier 2014
à 20 heures
à la Salle des Fêtes de Camps*